

**CARTE NATIONALE D'IDENTITE MINEUR (VALABLE 10 ANS)****FOURNIR LES ORIGINAUX + LES PHOTOCOPIES DES DOCUMENTS****ATTENTION : La présence de l'enfant est obligatoire lors de la constitution du dossier.****PRE-DEMANDE A REMPLIR SUR LE SITE DE L'ANTS (imprimer sans signer ou venir avec le n° de pré-demande) OU CERFA N° 12100\*02 (remplir et imprimer sans signer)****PRENDRE RDV EN LIGNE SUR LE SITE DE LA MAIRIE**

PREMIERE DEMANDE	RENOUVELLEMENT	RENOUVELLEMENT POUR PERTE OU VOL
<p>-Passeport valide <b>ou</b> périmé depuis moins de 5 ans <b>ou</b> copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (original) <b>sauf si ville de naissance reliée au service de dématérialisation COMEDEC (liste disponible sur : <a href="https://ants.gouv.fr/les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematérialisation">https:// ants.gouv.fr/les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dématérialisation</a>)</b></p> <p>- <b>Pièce d'identité du parent qui fait la demande</b></p> <p>-<b>Né en France de parents étrangers</b> : fournir justificatif de nationalité française de l'enfant</p> <p>-<b>Si divorce</b> : jugement définitif dans sa totalité</p> <p>-<b>Nom d'usage</b> : attestation des 2 parents + leur pièce d'identité</p> <p>-<b>1 photo d'identité moins de 6 mois</b> (de préférence couleur et sans lunettes, visage et oreilles dégagés, expression neutre, rien dans les cheveux, bouche fermée, sans annotation au dos, pas découpée)</p> <p>-<b>1 justificatif de domicile</b> l'année en cours au nom du parent (facture : EDF, téléphone, assurance habitation, quittance de loyer, avis d'imposition)</p> <p>-<b>Si garde alternée</b> : justificatif de domicile des 2 parents + leur pièce d'identité</p> <p>-<b>En cas d'hébergement des parents</b> : justificatif de domicile de l'hébergeant + pièce d'identité + attestation d'hébergement mentionnant noms parents + enfants</p>	<p>-<b>Rapporter l'ancienne carte d'identité</b> Si carte périmée depuis plus de 5 ans présenter un passeport valide <b>ou</b> fournir un acte de naissance copie intégrale l'original moins de 3 mois</p> <p>-<b>Si divorce/garde alternée/nom d'usage</b> : voir liste 1<sup>ère</sup> demande</p> <p>-<b>Photo d'identité</b>: voir liste 1<sup>ère</sup> demande</p> <p>-<b>Justificatif de domicile</b> : voir liste 1<sup>ère</sup> demande</p> <p>-<b>En cas d'hébergement des parents</b> : voir liste 1<sup>ère</sup> demande</p>	<p>-<b>Perte</b> : déclaration à remplir en mairie le jour du rdv</p> <p>-<b>Vol</b> : déclaration à remplir au commissariat</p> <p>-<b>Timbre fiscal à 25 €</b> (achat sur internet ou tabac)</p> <p>-Passeport valide <b>ou</b> périmé depuis moins de 5 ans <b>ou</b> fournir copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (original)</p> <p>-<b>Né en France de parents étrangers</b> : voir liste 1<sup>ère</sup> demande</p> <p>-<b>Divorce/garde alternée/nom d'usage</b> : voir liste 1<sup>ère</sup> demande</p> <p>-<b>Photo d'identité</b>: voir liste 1<sup>ère</sup> demande</p> <p>-<b>Justificatif de domicile</b> : voir liste 1<sup>ère</sup> demande</p> <p>-<b>En cas d'hébergement des parents</b> : voir liste 1<sup>ère</sup> demande</p>

**→ Cas particulier – consulter le service**